

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MARDI 19 JANVIER 2016

L'an deux mille seize, le dix-neuf janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie – RETIF Jean-Philippe – BOIREAU Christophe - RICHT Marie-Christine - NOUVELLET Elisabeth - LEBEAUPIN Christophe - POIRIER Jean-Marc – RAIMBAULT Fabrice - DE BRITO Maria-Rosa - PLANCHENAULT Florence – HERVE Véronique - GUION José - DANGUY Dominique - SAINT-JEAN Stéphanie.

EXCUSE : M. HENTSCH Simon

ABSENT : /

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Lecture du procès-verbal rectifié de la précédente réunion adopté à l'unanimité.

☞ Information sur les décisions prises par le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du 8 avril 2014 :

↳ Signature avenant n°2 aux marchés construction du jeu de boules de fort et concernant la pose d'un urinoir (lot Brunet-Migné) pour un montant de 1080€ et pour les finitions de peinture (lot Chasles-Bosteau) pour un montant de 1584 €.

La réception des travaux aura lieu le 1 février à 9h30. La société l'Espérance prendra ensuite possession des lieux. L'inauguration aura lieu le 27 février ou 5 mars à 11h00.

↳ Renouvellement de la convention d'entretien annuel des réseaux d'eaux usées avec la Sté SARP pour un montant annuel de 3600 € HT.

❶ AMENAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORTS

Après la présentation des dossiers par Christophe BOIREAU, adjoint en charge de ce dossier, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité le projet et décide de retenir la Société DURAND TP pour le terrassement et la Société NERUAL pour le terrain Multisports (terrain de 22mx11m en synthétique). De plus, un pare-ballon et une clôture seront posés autour du bac de rétention d'eau séparant l'école du terrain multisport. La commune sollicite à cet effet une subvention au titre de la DETR et devra donc attendre l'accord de subvention avant de commencer les travaux

❷ SUBENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS

Il est rappelé aux associations que les demandes de subvention doivent être présentées rapidement en Mairie.

❸ TAP

A la demande des animateurs des TAP, il leur sera fourni une pièce supplémentaire pour effectuer les activités, toutefois il leur est demandé un peu plus de nettoyage dans leur salle à l'issue des activités

❹ PARKING

Un projet de parking est proposé le long de l'école. Un premier devis établi par l'entreprise DURAND TP est présenté par Jean-Philippe RETIF. D'autres devis vont être demandés. Ce chantier pourrait se décomposer en deux parties afin d'étaler le coût de l'investissement sur deux années: la première année avec la réalisation du terrassement avec possibilité de se garer dessus et l'année suivante la réalisation de l'enrobé.

❺ ACQUISITION D'UN BROEUR D'ACCOTTEMENT

Après 14 années de service, le broyeur d'accotement va être changé. Le devis de la Société GABILLER de Longué a été retenu pour un montant de 7633€.

❻ COMMUNAUTE DE COMMUNES

La commune réitère son attachement à la Communauté de Communes Loire-Longué.

7 TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

Des devis vont être demandés pour la réfection des peintures de la salle des fêtes. La cuisine du restaurant scolaire a également besoin d'un rajeunissement. Des devis vont être demandés.

8 QUESTIONS DIVERSES

⇒ Panorama : une cabane va être fabriquée par les employés communaux et installée au niveau de la table d'orientation afin de remplacer celle existante.

⇒ Toilettes publiques : Par arrêté du Maire et vu les incivilités répétées, les toilettes publiques sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

⇒ Sentier pédestre : la signalisation a été refaite par l'office du tourisme Loire-Longué.

⇒ SMICTOM : Jean-Marc POIRIER délégué au SMICTOM précise que suite à la dernière réunion, le SMICTOM a décidé de ne pas augmenter les tarifs. La facturation des 12 passages sera incluse dans l'abonnement. Il a été évoqué le projet de collecter les papiers.

⇒ Eclairage public : il a été remarqué des problèmes d'heures au niveau de l'allumage et de l'extinction des lumières dans le bourg. Il va y être remédié.

⇒ Comité des Fêtes : l'assemblée générale aura lieu le 22 janvier à 19h. Une visite des locaux du CDF aura lieu le samedi 30 janvier à 11h pour évaluer les travaux à réaliser.

⇒ Règlement de la salle des fêtes : le règlement est modifié ; dorénavant il sera demandé à chaque locataire d'apporter son papier toilette.

⇒ Club des Jeunes : les jeunes ont récupéré les clefs et ont installé le mobilier. Dominique DANGUY souhaiterait pouvoir récupérer l'ancien babyfoot qui est actuellement à Longué. Marie SEYEUX s'en charge.

⇒ Ancienne école : les robinets des toilettes ont été remplacés. Voir ce que l'on fait avec le panneau « école publique » à l'entrée du bourg.

⇒ Réunions Commissions : la commission animation se réunira le mardi 2 février à 20h30 et la commission cimetière se réunira le lundi 8 février à 9h30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : MARDI 23 FEVRIER 2016